



Peut-on obliger quelqu'un à être père?

Par **titiv**, le **28/06/2011** à **15:03**

Bonjour,

Mon fils vit en concubinage avec une fille censée utiliser des moyens de contraception fiables (pilule).

Tous deux ne désirent en principe pas d'enfant.

Cette jeune fille a pourtant fait il y a qq mois, une fausse couche.

Que se passerait-il si une prochaine fois, elle tombait réellement enceinte : scénario ci-dessous:

mon fils ne veut pas de l'enfant mais elle désire le garder.

Quel serait le recours de mon fils et ses devoirs. Peut-il l'obliger à avorter et dans le cas d'un refus, peut-il refuser la paternité?

Merci d'avance pour vos conseils.

Par **Domil**, le **28/06/2011** à **15:19**

[citation]Peut-il l'obliger à avorter[/citation] comment peut-on poser une telle question ? Peut-on obliger votre fils à se faire retirer les testicules ? C'est son corps, donc non évidemment.

Votre fils la quitte ou accepte l'éventualité d'un enfant dont il sera responsable à 100% de la conception au même titre que la mère